

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16 Tr. 15 mois... 9

Poste :

Un an... 35 fr. Six mois... 18 Tr. 15 mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les Libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

18 Décembre 1882.

LES VÉRITABLES CONSPIRATEURS.

Depuis quelque temps, chaque journal républicain — voire même la Petite France de M. Wilson, organe de l'Elysée — a son comptoir à révéler.

C'est un moyen comme un autre de jeter successivement à la mer les hommes qui gênent certains ambitieux.

A la vérité, il y a bien des conspirateurs, mais non pas tant pour s'emparer de la présidence de la République que pour faire tomber la République elle-même.

Comme si la déplorable politique des ministères précédents n'avait pas suffi pour la conduire à l'agonie !

Les véritables conspirateurs ne sont-ils pas les Joffrin, les Barodet, les Hovelacque, les Yves Guyot, en un mot ceux qu'aveugle leur folie furieuse contre le « cléricalisme » ?

Ce sont ceux-là qui achèvent la République déjà si compromise par tant d'agitations et de divisions.

On dirait qu'ils ont juré de rendre ce régime odieux aux plus patients.

Ils ont arraché les crucifix des écoles dans des villes et dans des communes où il n'y avait que des élèves catholiques ; ils ont abattu les croix des chemins, des cimetières, que les communards avaient eux-mêmes respectées.

Ils ont fermé les couvents et chassés les Sœurs de charité du chevet des malades des hospices.

Dans cette voie, il restait encore quelque chose à faire ; et, craignant d'être en retard, ils viennent de soulever la question de supprimer les aumôniers militaires.

Après l'école et l'hôpital sans Dieu, viendra le champ de bataille civil. C'était fatal.

Ces gens-là peuvent-ils comprendre, en

effet, les angoisses du blessé qui va rendre l'âme, abandonné, sans une consolation, sans entendre la voix du prêtre qui l'encourage en lui promettant le ciel ?

Ils froissent, sans en avoir pitié et sans comprendre leur crime, la conscience des croyants qui, pourtant, se contenteraient, par ces tristes jours, de travailler en paix, même au prix de la République.

Mais on prend à tâche de les exaspérer, d'en faire des ennemis irréconciliables de ce régime de décomposition sociale.

Les auteurs d'une politique aussi maladroite ne sont-ils pas les véritables conspirateurs contre la République ?

Chronique générale.

Le conseil des ministres qui a eu lieu samedi, sous la présidence de M. Grévy, s'est occupé de la question des décorations pour le 4^{er} janvier.

M. Fallières a dit que la nouvelle de l'arrestation du prince Krapotkine ne lui avait pas été officiellement confirmée.

MM. Hérisson et Jauréguiberry n'assistaient pas au conseil.

La nouvelle de la démission du ministre de la marine ne se confirme pas ; on la dément au contraire de tous côtés.

A ce sujet, nous pouvons donner un renseignement exact. La petite crise ministérielle qui a éclaté dans le conseil de samedi dernier avait deux causes :

L'une apparente : l'expédition du Tonkin ; l'autre réelle : le désir du Président de la République d'amener, pour la rentrée de janvier, le retour d'un cabinet Freycinet ou nuance Freycinet.

S'appuyant sur ce que cette expédition du Tonkin avait surtout pour but dans l'esprit du ministre de la marine de donner au vice-amiral Dupré un commandement depuis longtemps promis, M. Grévy a refusé de signer le projet de demande de crédits pré-

paré par MM. Duclerc et Jauréguiberry ; de là une crise prévue par les conseillers intimes du chef de l'Etat.

Vu la proximité des vacances de fin d'année et la nécessité de ne pas entraver le vote du budget, on a prié l'amiral de retirer momentanément sa démission. Il a acquiescé à ce désir, mais en déclarant qu'il ne consentirait pas à garder son portefeuille au-delà des premiers jours de janvier.

C'est tout ce que désire le parti de l'Elysée.

On peut donc dès aujourd'hui considérer comme irrévocable une modification ministérielle à peu près complète pour le début de la session de janvier.

On lit dans le Télégraphe :

« Une très-vive discussion s'est engagée au conseil des ministres entre les ministres partisans de l'expédition du Tonkin et ceux opposés à ce projet. »

M. Grévy ayant pris parti pour les derniers, M. Duclerc a déchiré, séance tenante, la demande de crédits qu'il devait demander aux Chambres. »

M. Grévy est opposé à tout ce qui peut troubler sa quiétude et lui donner quelque souci.

Nos établissements au Tonkin sont menacés par les indigènes et les Chinois et peuvent être détruits d'un jour à l'autre. Qu'importe à M. Grévy ? Pourvu qu'il touche son traitement et règne paisiblement à l'Elysée, le reste n'est rien, et la France doit être satisfaite.

Naguère, M. le ministre de l'intérieur, homme très-libéral, adressait aux préfets une circulaire pour leur recommander de faire surveiller très-attentivement les réunions publiques et de déferer au parquet les orateurs assez naïfs pour s'imaginer que, sous la République, « le peuple souverain » a le droit de tout dire et de tout entendre.

Nous apprenons que M. le ministre, toujours de plus en plus libéral, vient d'envoyer aux mêmes fonctionnaires une seconde circulaire pour stimuler leur zèle policier.

Eh bien ! et la fameuse liberté absolue de la parole si énergiquement réclamée sous l'Empire par nos maîtres actuels, qu'en fait-on ? Encore « une vieille guitare » à reléguer dans le grenier où gisent péle-mêle les détroques des pitres du libéralisme !

L'extrême gauche de la Chambre a dû examiner la proposition de loi de M. Gerville-Réache, qui tend à la suppression des charges d'avoués, à la simplification de la procédure, à la réduction des frais de justice. Elle a nommé une commission de trois membres chargée de rédiger un rapport. M. Gerville-Réache en fait partie.

« Pénissent les colonies plutôt qu'un principe ». Le principe auquel nos modernes républicains se proposent de sacrifier la puissance coloniale de la France peut se résumer en ces deux mots : des places ! des places ! Réunie samedi matin, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Lenôël, la commission extra-parlementaire des colonies, comme nous l'avions fait prévoir, a décidé la création d'un ministère spécial des colonies, destiné à recueillir un certain nombre d'excellents républicains désireux d'emarger au budget de l'Etat.

A ce ministère, dont la composition probablement sera entièrement civile, incombera la garde militaire des colonies en temps de paix et de défense en temps de guerre. On utilisera de la sorte le génie de ces grands hommes d'épée dont le type le plus remarquable est M. Albert Grévy.

La résolution prise à cet égard par la commission est ainsi libellée :

« En attendant que le Parlement ait réglé l'organisation de l'armée coloniale, les troupes d'infanterie de marine, sous la réserve de celles qui seraient reconnues nécessaires

24 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA FILLE A JACQUES

PAR GEORGES DESLÈS.

XIX

Lorsque, le lendemain, Antoinette demanda son père, on lui remit une lettre de Jacques.

Il lui écrivait :

Ma bien-aimée fille, J'ai voulu repartir. M. Aubertin consent à ton mariage avec son fils. Ce mariage, moi, je te l'ordonne. Ne t'afflige pas, mon enfant, de ce que je ne serai pas là. Mon cœur y sera. Là-bas, de la rive américaine, je prierai pour votre bonheur et vous bénirai tous les deux. A chaque anniversaire, je viendrai passer un jour auprès de vous. Je te le promets, je te le jure, et tu sais qu'on peut compter sur la parole de ton père.

JACQUES.

C'était Aubertin lui-même qui remettait cette lettre à Antoinette.

Avec lui, Georges, Zoé, Henri. Après une dernière résistance d'Antoinette, après une seconde lettre de Jacques, le mariage s'accomplissait.

Un an plus tard, à pareil jour, sir Jackson arriva. Madame Georges Aubertin venait d'être mère.

En embrassant son petit-fils :

— Antoinette, dit-il, c'est vers l'avenir qu'il te faut regarder maintenant, non plus vers le passé. Tu n'appartiens plus à ton père, tu te dois à ton enfant.

Du reste, il ne fit que passer. Des affaires urgentes.

Comme sir Jackson remontait en voiture, Aubertin lui tendit la main.

— Non, répondit modestement Jacques, pas encore.

L'année suivante, Jacques ne vint pas. La guerre éclata en Amérique.

On put lire dans les journaux américains que le riche négociant Jackson, à la tête de tous ses employés, de tous ses ouvriers, blancs et noirs, était venu se ranger l'un des premiers sous les drapeaux du Nord.

Ce fut, une année plus tard, le brave colonel Jackson.

La troisième année, l'illustre général Jackson.

A la paix, de par l'élection, cette autre marque d'estime, membre du congrès.

Autres devoirs. Impossible encore de venir en Europe.

Aubertin dit à Georges, à Antoinette :

— Il vous faut aller le voir en Amérique, mes enfants. Je puis me passer de vous durant quelques mois. Ne me restera-t-il pas Zoé et son mari, mon second fils ?

Zoé, nous aurions déjà dû le dire, était devenue vicomtesse de Marville.

Une charmante jeune femme maintenant. Henri, un parfait flateur, mais sans avoir cessé d'être un gentilhomme accompli.

Plus que jamais c'est une maison modèle, cette maison Aubertin. La famille la plus heureuse, sauf le secret que vous connaissez.

Georges et sa femme trouvèrent leur père sur la limite du Far-West, dans un de ces immenses établissements, tout à la fois industriels et agricoles, comme il ne s'en rencontre que de l'autre côté de l'Atlantique.

Jackson les reconduisit jusqu'à New-York, où il avait ses comptoirs.

Partout, même considération, même estime, même dévouement, même enthousiasme, Jackson for ever !

— Ah ! dit Antoinette, comme elle allait se rembarquer, ah ! père, tu restes seul !... et nous ne t'aurons jamais avec nous !

— Si fait ! de temps en temps. Nous ne sommes

qu'à une douzaine de jours les uns des autres... Et tu le vois, je ne vis plus dans l'isolement. D'ailleurs, te voilà deux fils pour perpétuer à bas l'honorable nom d'Aubertin ; si Dieu t'en donne un troisième, envoie-le moi, pour que je lui donne ici l'honorable nom de Jackson.

Quand tous les détails de ce voyage eurent été rapportés au commandant Aubertin, il grommela dans sa moustache grise :

— Ah ! ça, mais le plus fier et le plus entêté de nous deux, c'est donc lui ?... Faudra-t-il que j'aille le chercher moi-même ?

Cette boutade fit son chemin dans l'esprit du vieux soldat. Il partit un jour sous un prétexte quelconque. Il tomba comme une bombe dans le bureau de sir Jackson.

— Jacques, lui dit-il, quand on a réparé ses fautes ainsi que vous l'avez fait, je conçois qu'on en ressente un orgueil pour le moins égal à celui de la vertu. Mais enfin, voyons ! la loi française n'est pas impitoyable. Il doit y avoir des moyens de réhabilitation...

— Peut-être ! répondit Jacques, mais il reste le préjugé... Pas de pardon complet, pas d'oubli dans l'ancien monde... Il faut me laisser dans le nouveau. Mais nous pouvons maintenant nous donner la main.

FIN.

pour le service des arsenaux, passeront au ministère des colonies avec leurs casernes.

C'est le renversement de ce double principe : tous les soldats sous l'autorité du ministre de la guerre ; tous les marins sous l'autorité du ministre de la marine.

Avant de se séparer, la commission a décidé que sa sous-commission continuerait l'examen des questions qui se rattacheront à la mission dont elle a été saisie elle-même.

Au Sénat, la commission des finances a entendu le ministre de l'instruction publique. Elle a demandé une réduction d'un million sur les dépenses des écoles primaires.

M. Duvaux s'y est refusé ; il a même annoncé que les 45 millions ne lui suffiraient pas et qu'il demanderait, l'année prochaine, 3 millions de plus.

Encore la dynamite à Montceau. — Le journal Paris confirme la dépêche du Gaulois annonçant une nouvelle explosion de dynamite à Montceau-les-Mines. L'attentat était, suivant toute probabilité, dirigé contre un sieur Jeannet, appelé à déposer comme témoin à charge devant la cour d'assises de Riom.

Le procès de Lyon. — Le procès pour affiliation à une association internationale, qui devait venir devant le tribunal correctionnel le 26 décembre prochain, sera probablement renvoyé au 6 janvier.

Il paraît que le procès qui va se dérouler devant la police correctionnelle de Lyon va offrir un vif intérêt.

La justice a pu mettre la main sur quantité de pièces, correspondances, documents de toute nature, qui mettent en lumière l'organisation socialiste internationale qu'on avait tentée, en lui donnant pour centre le chef-lieu du Rhône. (Temps.)

On parle de conférence depuis quelques jours à propos des affaires d'Égypte ; nous n'y croyons pas encore. L'Angleterre est peu disposée à soumettre ses faits et gestes à l'arbitrage européen.

La Correspondance politique, de Vienne, un des organes les mieux informés d'Europe, annonce précisément que le Foreign-Office est déjà décidé à ne pas demander la sanction des puissances pour la future constitution qu'il doit donner à l'Égypte. D'après cette feuille, la Grande-Bretagne se serait assurée de l'assentiment de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne, et semblerait décidée à se passer de celui de la France.

Cette solution ne nous étonne pas. La France républicaine n'inspire aucune crainte à l'Angleterre ; et si cette puissance est assurée de l'approbation de l'Allemagne et de l'Autriche, elle peut faire en Égypte tout ce qu'elle voudra, d'autant que M. de Bismark saura bien stipuler pour son pays de larges compensations.

Il est de nouveau question de jeter bas les ruines du Palais de la Cour des Comptes, incendié par la Commune, pour y construire un nouveau palais qui serait affecté, comme l'ancien, au Conseil d'État et à la Cour des Comptes.

Le projet est en ce moment entre les mains du garde des sceaux qui s'est engagé à le présenter au conseil des ministres.

UNE REVANCHE ALLEMANDE. — La Gazette de l'Allemagne du Nord publie une note officielle ainsi conçue :

« On ne fait plus en France aucune commande à l'Allemagne. Le gouvernement allemand a l'intention, en revanche, d'élever les droits d'entrée, notamment sur les vins français moussoux et sur les articles de Paris. »

Un procès comme on n'en voit guère. A la veille des obsèques de Louis Blanc, le conseil municipal de Roubaix délègue deux de ses membres pour le représenter à cette cérémonie.

Ces deux délégués qui appartiennent au parti intransigeant représentèrent leurs collègues chez les marchands de vin et dans les cafés de Paris.

Là, ils les représentèrent avec une telle conscience que non seulement ils ne purent assister aux obsèques, mais qu'ils furent arrêtés le jour même pour ivresse publique et outrage aux agents.

Ils vont être jugés pour avoir trop égayé leur funèbre mandat. (Voltaire.)

Un M. Galignani, qui vient de mourir, a laissé un nombre considérable de legs, parmi lesquels nous relevons les suivants :

420,000 fr. à l'hospice de Corbeil — où il avait sa maison de campagne ; 420,000 francs à l'orphelinat de la même ville ; 7,000 mètres de terrain, situés boulevard Bineau, un titre de rente 5 0/0 de 70,000 fr., plus deux maisons à Paris, dont le revenu dépasse 400,000 fr. pour fonder une maison de retraite destinée aux gens de lettres, aux anciens libraires et anciens typographes, âgés de plus de soixante ans.

Cette maison recevra cent personnes, dont cinquante devront payer une pension de 500 fr. par an ; les cinquante autres places ne seront soumises à aucune rétribution.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 décembre. Les dispositions que nous constatons quotidiennement depuis longtemps déjà de la part du marché, ne se modifient pas, bien au contraire, elles s'aggravent et se traduisent par une dépréciation continue.

Aujourd'hui encore, les cours des rentes ont fléchi et sans qu'aucune tentative sérieuse ait été faite pour les relever. Le découragement des acheteurs s'accroît, et loin d'accroître leurs positions, ils ne songent qu'à les alléger. La situation on le voit n'est

pas brillante, et ce qui la rend plus fâcheuse, c'est que rien ne permet encore d'en prévoir le terme.

Les offres ont dominé sur nos fonds publics : le 5 0/0 a coté 114.45, 114.27, 114.27 ; le 3 0/0 ancien, coupon de 75 centimes détaché, s'inscrit à 78.85, 78.77 et 78.90 ; l'amortissable, assez éprouvé également, est descendu à 80.15, 80.05 et 80.10.

Pour les valeurs, les dispositions n'ont pas été meilleures que pour les rentes.

La Banque de France, après avoir ouvert à 5,400, est descendue à 5,380.

Le Crédit Foncier, très-lourd, a fléchi à 1,300.

Les Magasins d'Algérie à 515 et 520 trouvent un courant d'affaires excellent.

La Générale fléchit à 580.

Le Crédit Lyonnais est franc à 552.50.

Le Suez recule de 2,250 à 2,230.

Les chemins sont faibles : le Nord cote 1,872.50.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons reçu samedi soir la dépêche suivante :

Orléans, 15 septembre, 3 h. 10, soir.

Une petite crue se manifeste sur la Loire. On présume que le maximum aura lieu à Orléans le 18 décembre dans la journée et qu'il s'élèvera à 1^m 65. Rien à craindre dans la basse Loire, tant que le Cher et la Vienne se maintiendront à peu près dans leur état actuel. »

Dernier avis du bureau météorologique du New-York Herald :

« Une dépression arrivera sur les côtes de la Grande-Bretagne et de la Norvège, entre le 17 et le 18, accompagnée de neige et de verglas. Du sud-est au nord-ouest, bourrasques et forts vents. Temps très-orageux sur l'Atlantique au nord du 40° degré de latitude. »

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS.

La réunion des artistes, vendredi soir, au foyer du Grand-Théâtre, s'est terminée par la remise, entre les mains de M. Gustave Lelong, de l'exploitation théâtrale. Nous nous félicitons de cette solution et espérons que le public contribuera à en faciliter l'exécution. Ses charges sont lourdes, et malgré les sacrifices faits par les artistes eux-mêmes, dit le Patriote, il serait impossible d'y faire face sans le concours de tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent à notre théâtre.

Déjà les membres du comité directeur de l'Association artistique se sont préoccupés de trouver le fonds de roulement nécessaire à la continuation de l'exploitation. Nous apprenons qu'ils ont également l'intention de faire circuler une liste de souscription pour aider la nouvelle administration dans la campagne qui commence et lui permettre de monter quelque grand ouvrage. On parle d'Ada. Nous ne doutons pas de l'accueil empressé du public angevin et nous ne saurions trop engager nos amis à venir en aide à ceux qui s'efforcent en ce moment de sauver une situation qui a semblé un moment tout à fait désespérée.

Voici le texte de la communication faite vendredi soir aux artistes de l'opéra, de la danse et de la comédie, par M. Gustave Lelong :

« Mesdames, Messieurs,

» En me mettant à votre tête pour la continuation d'une exploitation théâtrale qui vient d'être si malheureusement interrompue, je désire expliquer en quelques mots les motifs qui me font agir.

» N'ayant pu arriver à une entente sur les appointements au prorata avec quelques-uns des artistes de l'opéra, le théâtre se trouve à la veille d'être fermé.

» Des amis personnels, désireux d'éviter cette catastrophe, m'apportent leur appui matériel et moral. Ils désirent que vous connaissiez bien la nature et les limites de leur intervention.

» Notre première pensée a été d'obtenir une réduction sur les appointements. Si faible qu'elle soit, nous pensons arriver à équilibrer le budget des recettes et des dépenses de manière à pouvoir terminer la saison en gardant la troupe absolument au complet.

» Nous avons ensuite cherché les avances nécessaires pour ne pas être arrêtés dans les dépenses qu'exigera la mise à l'étude des ouvrages sur lesquels nous fondons quelque espoir.

» Nous sommes donc dans des conditions qui nous donnent le droit de supposer que nous irons jusqu'au bout avec votre bonne volonté d'une part, et le concours sur lequel nous comptons de tous les amis du théâtre.

» Je ne puis évidemment vous garantir au-delà des fonds que je risque contre les éventualités d'une campagne qui chaque mois se solderait par des déficits.

» Mon seul désir est de sauver votre situation compromise, et j'ai tout espoir d'y réussir.

GUSTAVE LELONG.

Nous souhaitons bonne chance à M. Gustave Lelong et le félicitons de son initiative.

On annonce, dit le Courrier d'Angers, que le premier ténor, la première chanteuse et la basse vont être changés. »

Théâtre de Saumur.

Nous rappelons la représentation donnée ce soir par les artistes en société. Deux pièces en 3 actes (un charmant opéra-comique d'Adam et un vaudeville très-amusant) seront jouées par les plus sympathiques interprètes. Espérons qu'il y aura foule et que l'empressement du public engagera M. Lelong et les artistes à nous continuer, jusqu'à la fin de la saison, les représentations hebdomadaires.

Lundi dernier, nous avons eu le Domino noir, œuvre ravissante que l'on a si rarement l'occasion d'entendre à Saumur. Cet ouvrage a obtenu un grand succès, de même que ses principaux interprètes. Citons notamment M^{lle} Redouté, qui a été charmante dans le rôle d'Angèle. C'était la troisième fois seulement que la jeune cantatrice paraît

NUIT DE NOËL

CONTE INÉDIT

Fin de journée.

La Toussaint approche, il fait froid. Cinq heures sonnent, la nuit vient. Marianne s'est levée lentement, a repoussé sa chaise et est allée jusqu'à la fenêtre pour la refermer, car elle l'avait un moment entr'ouverte, pour donner un peu d'air.

Dieu que le temps est triste, noir, maussade ! On doit avoir de la peine à marcher tant le pavé est glissant, de la boue grise partout, des flaques d'eau verte, un vilain hiver qui commence. Le charbonnier demandera beaucoup d'argent.

Bah ! c'est une dépense prévue, on sait bien que le charbonnier et le boulanger se paient, on y arrivera avec du courage et de la santé.

Malgré le vent qui siffle et le froid qui mord, Marianne s'accoude un instant à la fenêtre. Cela lui rafraîchit la tête. Elle est si lasse ! Depuis le matin elle n'a pas quitté l'ouvrage, et la couture c'est si dur ! Quatre enfants, les deux aînés à l'école, le troi-

sième à l'asile, et le quatrième, tout petit, dort là dans son berceau, sous des rideaux bien blancs.

Ah ! dam ! il faut presser les aiguillées doubles et ne pas dormir sur l'ouvrage, mais on met les deux bouts et c'est le principal. Jacques Houdaille est un bon ouvrier, trente-sept ans et solide au poste, comme il dit. Il travaille tout le temps ; godailler ce n'est pas son affaire, il laisse ça aux camarades qui ont du loisir dans leurs boîtes et un poil dans la main. Lui, il a de la marmaille, il ne connaît que cela, il faut que ça mange. D'ailleurs la bourgeoise a son idée, elle est fière dans ce qu'elle est, la bourgeoise, elle ne veut pas de dettes dans le quartier. Pauvre Jacques ! il n'avait pas toujours été aussi raisonnable, et il avait eu un moment où il menait mal sa vie.

Marianne sentit décidément le froid qui soulevait son fichu et glissait sous sa robe : elle ferma la fenêtre, alla et vint par sa chambre, apprêtant une chose et une autre, soulevant les rideaux du berceau où le petit sommeillait, et sa lampe allumée, vint reprendre sa place près du poêle.

Elle avait un travail pressé et voulait le finir. C'était samedi et on a tant à faire le dimanche dans un intérieur où il y a un homme à raccommoder et une ribambelle d'enfants à soigner.

Mais tout en passant l'aiguille elle réfléchissait. Non, c'était un fait, il n'avait pas toujours raisonné aussi droit son Jacques. Ce n'était pas qu'il

fût bambocheur de sa nature, c'était un honnête homme très-courageux et bon ouvrier dans sa partie, le cœur sur la main, dévoué à sa femme qu'il n'avait épousée que par amour et adorant ses enfants. Mais voilà, l'esprit faible, ignorant, aimant les beaux parleurs, les phraseurs, ne sachant pas refuser une politesse et un premier verre de vin, gare au second, au troisième il n'avait plus sa tête à lui et il cognait dur.

Ah ! Marianne n'avait pas ri tous les jours ; les premières années ça n'avait pas été tout seul ; puis on gagnait si peu. En ce temps-là, Jacques rapportait quelquefois vingt-cinq ou trente francs par semaine ; ce n'est pas avec cela qu'on peut vivre, déjà les loyers coûtaient gros, et Marianne, qui était toute jeune, tenait à être mise comme tout le monde.

Alors la misère était venue, l'homme s'était découragé, pendant plusieurs mois il n'avait pas voulu travailler.

Cela n'avait pas été drôle à cette époque.

Mais tout cela était passé. Marianne, tout en faisant son ménage, soignant ses enfants, faisant ses cinquante sous par jour. Ce n'était pas grand-chose, mais avec la paie de Jacques on n'était pas malheureux. Savez-vous que le forgeron rapportait maintenant soixante et soixante-dix francs par semaine. Ce gars-là vous faisait des journées de neuf et dix francs, puis il avait encore souvent des heures qu'on lui payait en plus et le double.

Vraiment ce n'était pas pour dire, mais l'ouvrier n'était pas malheureux depuis quelque temps. Certainement, comme disait Jacques, il y avait encore beaucoup à faire. Il fallait que le travailleur fût assuré contre le chômage, les accidents et les infirmités de l'âge, mais on ne peut pas tout faire à la fois, et Jacques ne se plaignait pas. Il espérait que cela irait encore mieux plus tard. C'était un philosophe.

Ils habitaient cependant une toute petite ville où la concurrence n'était pas grande. Mais les patrons de la fabrique où il travaillait étaient de braves gens qui comprenaient qu'il faut que le travail nourrisse son maître et que tout aujourd'hui est d'un prix excessif. Ils parlaient même d'associer un jour les ouvriers de la fabrique au bénéfice de leur entreprise.

« Ça, c'est un rêve, disait Jacques Houdaille, il y a chez nous un tas de fainéants qui ne gagnent même pas ce qu'ils touchent ; et puis, vois-tu, l'ouvrier, ça l'embête les comptes, il aime voir clair ; moi, vois-tu, je ne connais que ma paie.

Marianne riait en songeant au ton un peu brusque de son homme.

Qu'est-ce que vous voulez ? Il martelait le fer toute la journée, soulevait de lourds marteaux les bras nus, au feu rouge de la forge : ce métier-là ne lui donnait pas de belles manières, mais il était si bon au fond et trouvait des mots si tendres quand il le

saît sur notre scène, mais elle n'y avait pas encore été si bien accueillie; à maintes reprises, pendant la soirée, le public l'a justement applaudie. Si M^{lle} Redouté quitte la troupe, elle n'aura pas moins laissé à Saumur un gracieux souvenir.

Saint-Georges-Châtelain. — Le 14 décembre, vers 40 heures du matin, un éboulement s'est produit à Saint-Georges-Châtelain, dans une carrière de sable appartenant à M. Guibert.

Le sieur Gatteau travaillait depuis deux jours et faisait une tranchée bien perpendiculaire; quoi qu'il en soit, une masse de terre d'un mètre cinquante environ s'est détachée de la partie haute et l'a enseveli en partie.

Son état inspire des inquiétudes. Gatteau a eu deux côtes fracturées, et son pic s'est trouvé malheureusement engagé entre ses jambes et lui a fait au périnée une profonde blessure qui met ses jours en danger.

ANGERS.

Les droits perçus pour l'Etat à l'octroi d'Angers, dit le *Patriote*, seront augmentés à partir du 1^{er} janvier 1883, le recensement de la population ayant fait passer la ville de la 3^e à la 2^e classe.

Le droit d'entrée proprement dit et de taxe unique (qui comprend le droit d'entrée plus l'équivalent du droit de détail) augmentera de 0 fr. 25 c. par hectolitre pour les vins et de 0 fr. 10 c. pour les cidres.

Le droit d'entrée sur les alcools augmentera de 3 fr. 75 c. par hectolitre.

Pour les vins, l'augmentation sera donc de 60 centimes par barrique de 220 litres.

Les licences des débitants de boissons seront portées de 44 fr. 25 à 42 fr. 50.

LOUDUN.

Le *Journal officiel* a publié le texte de loi qui autorise, à partir du 1^{er} janvier 1883 et jusqu'au 31 décembre 1887 inclusivement, la perception d'une surtaxe de 42 centimes par hectolitre, sur les vins, à l'octroi de Loudun (Vienne).

Cette surtaxe est indépendante du droit de quatre-vingt-huit centimes (0 fr. 88) par hectolitre, qui peut être perçu, à titre de taxe principale, sur les mêmes boissons.

A Lorient, vient d'avoir lieu le mariage de M^{lle} Sophie de la Richerie, fille du capitaine de vaisseau, ancien gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, avec M. Alphonse Sévène, lieutenant de vaisseau, fils de M. Sévène, ingénieur en chef des ponts et chaussées et directeur de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.

On annonce le prochain mariage de M^{lle} de Baudry-d'Asson, fille aînée de l'honorable député de la Vendée, avec M. le vicomte Gaston de Coral, lieutenant au 25^e

dragons, fils du comte de Coral, ancien conseiller général de la Vienne, ancien conseiller référendaire à la Cour des comptes et petit-fils du marquis d'Audiffret.

INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT POUR LES MAIRES.

On lit dans le *Parlement*:

« Parmi les pétitions récemment adressées aux Chambres, il en est une qui mérite d'être mise en lumière. Les maires et adjoints du canton de Saint-Chaples (Gard) demandent pour tous les maires et adjoints de France une indemnité de déplacement et des abonnements à prix réduits sur les lignes ferrées de leur département. La commission de la Chambre se montre assez favorable à cette idée; la pensée qu'il y a en France 36,000 maires et plus de 36,000 adjoints ne l'émoussent en aucune façon. Elle trouve, pour appuyer la demande des pétitionnaires, des considérations variées, exprimées dans un style incohérent et étrange: « On comprend, dit son rapporteur, que le suffrage universel, qui n'est plus, heureusement, réduit à nommer les mandataires du peuple dans une classe privilégiée, comme le faisait le gouvernement de juillet; on comprend, dis-je, que le choix des électeurs pouvant se porter sur des citoyens pauvres, mais capables et dans l'impossibilité d'accepter les fonctions électives en raison de leur situation pécuniaire, il y aurait lieu de remédier à cet état de choses. »

« La commission émet le vœu que des jetons de présence, ou plutôt d'absence, puisqu'il s'agit de déplacements, soient accordés aux maires et adjoints de toute la France. Quant à la réduction des prix pour les voyages en chemin de fer, les motifs de la commission sont également précieux à recueillir, pour la forme comme pour le fond: « Depuis plus de quarante ans que les chemins de fer existent, on voit quels immenses services ils ont appelés à rendre à la société, et certainement l'application qui est réclamée dans la présente pétition doit entrer en ligne de compte. Mais il y a une objection à cette nouvelle application de la vapeur certainement imprévue de Stephenson. L'objection est sérieuse, parait-il: « Elle se présente d'abord à l'esprit. C'est l'abus que l'on pourrait faire de ces permis à prix réduits. Mais le contrôle est si facile! ajoute le rapport. L'auteur de cet intéressant document est M. Leconte, député de l'Indre (!) »

Faits divers.

On annonce le prochain mariage de M^{lle} Valentine Autran, la fille de l'auteur de la *Fille d'Eschyle* et des *Poèmes de la mer*, avec M. Jacques Normand, l'auteur des *Ecrevisses*.

M^{lle} Autran, très-intelligente, grande et belle jeune personne de vingt-quatre ans,

apporte à l'heureux futur une fortune de deux millions.

M. Jacques Normand, de son côté, fils du grand entrepreneur parisien, a, pour sa part, de soixante-dix à quatre-vingt mille livres de rentes.

UN HÉRITAGE DE DIX MILLIONS. — Curieuse histoire racontée par un journal de Marseille:

« Il y a quarante ans environ, un élève du collège de Milan tua un de ses camarades à la suite d'une querelle. Le jeune coupable parvint à gagner l'étranger et se réfugia à Pétersbourg.

« Dans la capitale de toutes les Russies, notre compatriote se livra au commerce des fourrures, dans lequel il fit fortune. Ce n'est qu'après de longues années de bonheur et de luxe — il y a quelques mois à peine — qu'il mourut sans postérité, laissant un héritage évalué à une dizaine de millions.

« On savait à Pétersbourg que le défunt était originaire du midi de la France; le consulat russe de Marseille fut chargé de prendre les renseignements indispensables à la liquidation de cette affaire.

« De l'enquête poursuivie à ce jour, il résulte que les seuls héritiers sont le sieur Boyer, domestique chez les frères des écoles chrétiennes à Bédarrioux (Hérault), et son neveu qui habitait Marseille.

« Boyer et son neveu, sans se montrer outre mesure affligés de la perte de leur parent, accomplissent toutes les formalités tendant à établir leur identité. »

Le journal le plus utile à une mère de famille, à une maîtresse de pension, à une jeune fille qui veut se former à la science du ménage et à la direction intérieure d'une maison, c'est celui que dirige, depuis vingt-cinq ans, M^{lle} Julie GOURAUD, l'auteur si goûté des lectures de la « BIBLIOTHÈQUE ROSE »; c'est LA FEMME ET LA FAMILLE, JOURNAL DES JEUNES PERSONNES. — On y trouve deux parties bien distinctes: celle de la littérature, qui se compose de *Causeries, Romans, Nouvelles, Voyages, Variétés historiques et scientifiques*; et celle qui s'occupe de modes, vêtements, toilette, lingerie, broderie, tapisserie, crochet, musique, dessin, peinture: en un mot, tous travaux d'utilité ou d'agrément qui sont l'apanage particulier des femmes.

Les nouvelles abonnées pour l'année 1883 recevront gratuitement les numéros de novembre et de décembre, où il est question des modes d'hiver. — Adresser les demandes au gérant, M. A. VITON, 76, rue des Saints-Pères, à Paris (12 fr. par an, l'édition mensuelle; 18 fr. l'édition bi-mensuelle).

Le FER BRAVAIS (gouttes concentrées de fer Bravais) est le meilleur de tous les toniques, et le constituant par excellence dans l'anémie, la chlorose, débilité, épuisement, faiblesse, pauvreté du sang.

Toute personne réellement soucieuse de sa santé doit lire très-attentivement la brochure sur l'anémie. Dans cette brochure sont réunies les appréciations, témoignages et attestations des célébrités médicales de France et d'Europe, qui ont expérimenté le FER BRAVAIS. Envoi franco, rue Taitbout, 81, Paris.

s'était un peu oublié à la sortie de l'atelier et qu'il était bon de prendre ses précautions.

— Mon argent, pourquoi faire?

— Mais d'abord parce que tu n'as pas besoin de le garder sur toi, tu peux le perdre...

— Ou le boire, n'est-ce pas?

— Dam!... puis tu sais que j'ai à payer, je dois toujours le dernier accouchement au médecin et le tailleur est venu...

— Le tailleur, tu me la fiches belle, voilà que monsieur a son tailleur maintenant, comme un bourgeois. Un accouchement... Ah ça! il se fait donc payer par l'ouvrier le médecin d'ici? En voilà encore un propre à rien à qui l'on fera son affaire.

Le forgeron saisit le litre de vin qui était à sa portée et remplit à nouveau son verre.

— Jacques, dit Marianne, qui pâlit légèrement, qu'est-ce que tu as donc aujourd'hui? Je ne t'ai jamais vu comme cela.

— J'ai, que j'en ai assez de cette vie-là, il est temps que cela finisse et que nous sachions un peu si c'est celui qui gagne l'avoine qui doit la manger.

— Oh! dit Marianne, je ne m'étais pas trompée, tu es bu.

— Oui, j'ai bu, mais ça n'y fait pas, je te dis que là-bas, à la fabrique, nous en avons assez avec les camarades, on se révolte à la fin.

— Jacques, dit Marianne toute tremblante, t'as-tu fait quelques injustices?

Théâtre de Saumur.

ARTISTES RÉUNIS EN SOCIÉTÉ

Sous la direction de

M. Gustave LELONG.

LUNDI 18 décembre 1882.

NINICHE

Comédie-vaudeville en 3 actes, mêlée de chant, de MM. Hennequin et Millaud, musique de Boulard.

Distribution:

Grégoire.....	MM. Lamy.
Comte Corniski.....	Labranche.
Anatole de Beaupersil.....	Leprieu.
Narcisse.....	Berty.
Dupiton.....	Mary.
Baptiste.....	Ch. Potier.
Desablettes.....	Grosœur.
Un monsieur.....	Allain.
Gimblon, garçon de casino.....	Asmiré.
Garçon de bains.....	
Un valet de chambre.....	Guilbert.
Un greffier.....	
Comtesse Corniski.....	M ^{mes} Marie Soll.
Veuve Sillery.....	Canterelle.
Georgina.....	Bonnaud.
Annette.....	Merck.
Pêcheuse de crevettes.....	Damouray.
Amanda.....	Grosœur.
Juliette.....	L. Monard.

LE SOURD

Ou l'Auberge pleine

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. de Leuven et Langlé, musique d'ADAM.

Distribution:

Doliban.....	MM. Labranche.
Le chevalier d'Orbe.....	F. Constance.
Danières.....	Lamy.
Pétronille.....	M ^{mes} Danglade.
M ^{lle} d'Orbe.....	Bonnaud.
M ^{lle} Joséphine Doliban.....	L. Monard.
M ^{me} Legros.....	Canterelle.

Ordre: 1. Le Sourd; — 2. Niniche.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 heures.

CONTRE les Rhumes, Gripes, Bronchites, irritations de Poitrine et de Gorge, le Sirop et la Pâte pectorale de Nafé de Delangrenier possèdent une efficacité certaine, constatée par des Membres de l'Académie de Médecine; sans sels d'Opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans crainte aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'EAU du D^r OMBÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS
PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose; les désordres des nerfs, foie, haine, vessie et sang; elle économise 50 fois son prix en médecine. — DU BARRY et C^{ie}, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Epiciers. (346)

voulait! Pourquoi qu'il ne boive pas, voilà tout; mais il ne boirait plus, c'était certain, car il y avait déjà plusieurs mois que cela ne lui était arrivé.

Et Marianne, levant les yeux autour d'elle, éprouvait comme un frisson de bonheur. Elle était chez elle et tout ce qui l'entourait ne devait rien à personne.

Le joli mobilier, presque neuf, des rideaux aux fenêtres, une belle commode toute luisante avec son marbre dessus, et, sur la tablette de la cheminée, une grande pendule toute dorée et que l'horloger avait garantie deux ans.

C'était le bien-être, presque l'aisance! Oh! pourvu que tout cela durât toujours.

Et pourquoi cela ne durerait-il pas? Sept heures sonnèrent.

— Oh! mon Dieu, et mon dîner?

II

Le repas du soir.

Elle se leva précipitamment, courut à sa cuisine, activa son feu, revint dans la petite chambre, débarassa la table et mit le couvert.

Dans la rue on entendait des pas lourds qui s'écrasaient sur le pavé; c'était les ouvriers qui sortaient de la fabrique et qui gagnaient leur gîte. Les uns s'en allaient en flânant, les mains dans les poches et flairant le cabaret grand ouvert, les autres pressaient le pas, avides de retrouver le chez-soi,

la bonne figure de la ménagère et les enfants à la tignasse ébouriffée.

La porte s'ouvrit brusquement: c'était lui, grand, fort, tout noir, un bel homme, ma foi, sous sa peau rude et sa barbe hirsute.

Les enfants, qui l'avaient attendu à la sortie de l'atelier, l'accompagnaient. On se mit à table et la soupière fut apportée.

Il aimait la soupe, le forgeron, il en aimait la bonne odeur qui s'échappait de la faïence brune, et il le prouva, remplissant par trois fois son assiette jusqu'au bord.

Cependant il n'avait pas l'air aimable, son œil clair et dur luisait sous ses sourcils farouches et c'est avec un geste brutal qu'il vida le verre de vin que Marianne avait pris plaisir à lui remplir.

— Ça va mal, laisse-t-il entendre, ça ne pourra pas aller longtemps comme cela.

— Quoi donc, dit Marianne inquiète, tu n'as pas touché?

— Il ne manquerait plus que cela, tonnerre! Si on ne me payait pas, moi, quand j'ai turbiné, je brûlerais la baraque.

— Comme tu es drôle! Qu'est-ce que tu as donc ce soir?

— J'ai, j'ai... tu m'embêtes, ça ne regarde pas les femmes.

— Donne-moi ton argent, dit Marianne qui prit une voix très-douce, mais qui supposa que Jacques

